

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN Lundi 21 septembre 2020 (présence et zoom)

Mme Nicole Labrecque, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
Huguette Charest	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Dominic Duquet	Enseignant Accès, Lévis
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante ED
Claude A Tremblay	Enseignant FG, Lévis
Maxime Gignac	Enseignant FG, Sainte-Croix/ED St-Romuald
Mélina Doyon	Enseignante IS
Stéphanie Paquet	Enseignante École du Milieu
Josée Mercier	Orthopédagogue Accès collégial
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Lydia Corriveau	Élève Accès/Saint-Romuald
Émilie Dubois	Élève FG, Sainte-Croix-de-Lotbinière
Antoine Lapointe	Élève FG, Saint-Romuald

Invités

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint
Nathalie Drolet	Adjointe administrative

1. Mot de bienvenue

François Roberge souhaite la bienvenue à tous et donne la parole à Nicole Labrecque, qui explique les consignes de la rencontre Zoom afin que celle-ci se déroule harmonieusement. Un tour de table est fait afin que les membres se présentent.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Tous les membres sont présents et par conséquent il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres. Aucun ajout ou changement n'étant proposé, il est adopté à l'unanimité.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

3.2 Rôle du CA du centre de services scolaire

Nicole Labrecque présente un document power point préparé par la CSSDN en lien avec le projet de Loi 40.

3.3 Fonctions et pouvoir du Conseil d'établissement

À la suite des changements apportés par la Loi 40, Nicole Labrecque présente un document qui décrit les rôles et les responsabilités du C.E. Elle mentionne qu'une formation obligatoire pour tout nouveau membre doit être suivie et que celle-ci est disponible sur le site du Ministère de l'éducation.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 1^{er} juin 2020

Tel que présenté, l'approbation est proposée par Huguette Charest et secondée par Josée Mercier.

4.2 Suivis découlants

Nicole Labrecque informe que les suivis découlants seront traités dans les points ultérieurs.

L'approbation est proposée par Dominic Duquet et secondée par Mélyna Doyon.

5. Points pour approbation

5.1 Nomination des officiers : présidence, vice-présidence et secrétaire

Nicole Labrecque consulte les officiers en poste l'an dernier afin de renouveler leur mandat et ceux-ci acceptent. Par conséquent, François Roberge est réélu au poste de président et Sophie Lévesque au poste de vice-présidente.

L'adoption des nominations est proposée par Stéphanie Paquet et secondé par Claude A. Tremblay.

5.2 Les règles de la régie interne 2020-21

Comme ce sont les mêmes règles que l'an passé, Nicole Labrecque invite les nouveaux membres du C.E. à prendre connaissances du document et elle pourra répondre à leurs questions lors de la prochaine rencontre.

L'approbation des règles est proposée par Marie-Noëlle Lavigne et secondé par Claude A. Tremblay

5.3 Acte d'établissement

Pierre-Philippe Paquette explique ce qu'est l'acte d'établissement : ensemble des bâtiments (endroits physiques) apte à donner des cours physiquement aux adultes. Plusieurs bâtiments (6) sont reconnus pour le Céan et ceux-ci sont régis selon le code du bâtiment.

L'adoption est proposée par Stéphanie Paquet et secondée par Dominic Duquet.

5.4 Rapport annuel 2019-20 du conseil d'établissement

Le rapport est un résumé de toutes les rencontres (4 au total dont une en zoom) et celui-ci inclus tous les points décisionnels et les résolutions.

L'adoption du rapport est proposée par Dominic Duquet et secondée par Mélyna Doyon.

5.5 Rapport annuel 2019-20 du CÉAN

Nicole Labrecque explique que le rapport n'est pas tout à fait complété vu la situation de Covid et la fermeture urgente en mars 2020. Plusieurs éléments n'ont pu être évalués dû au manque de statistiques. Le Céan s'est doté d'une mission, d'une vision et des valeurs et ceux-ci sont sur une bonne voie. Le rapport sera présenté officiellement lors de la prochaine rencontre le 23 novembre par Nicole Labrecque.

5.6 Validation du calendrier de rencontres 2020-21 du conseil d'établissement

Les prochaines rencontres du CÉ seront le 23 novembre 2020, 1er février 2021, 3 et 31 mai 2021.

L'adoption du calendrier est proposée est par Claude A. Tremblay et secondée par Marie-Noëlle Lavigne.

6. Budget

6.1 Budget du Conseil d'établissement 2019-2020 au 30 juin 2020

Pierre-Philippe Paquette explique que dû à la pandémie, les ressources financières n'ont pas terminé la fermeture de l'année financière. Cependant, selon les données compilées, il y a un surplus non confirmé d'environ 440 \$ sur un budget de 1 300\$.

6.1.1 Budget du Conseil d'établissement 2020-21

Les déplacements et repas sont revus à la baisse dû aux rencontres zoom donc le budget sera respecté et il y aura un petit surplus. Selon les estimations, il y aura un surplus de 483,65\$ sur un budget total de 1 300\$.

L'adoption du budget du conseil d'établissement CÉAN 2020-2021 est proposé par Antoine Lapointe et secondé par Stéphanie Paquet.

6.2 Budget du centre

6.2.1 Rapport financier au 30 juin 2020

Pierre-Philippe Paquette explique que dû à la pandémie, les ressources financières n'ont pas terminé la fermeture de l'année financière. La compilation sera terminée bientôt et le rapport financier sera prêt pour la prochaine rencontre du 23 novembre 2020 pour adoption.

6.2.2 Budget 2020-21

Pierre-Philippe Paquette explique toutes les variantes dues à la Covid pouvant jouer sur les revenus et dépenses du prochain budget.

Le fonds 0 est dédié à l'immobilisation et à l'informatique. Nous avons reçu, encore cette année, une allocation pour les combos numériques (robotique). Cette année, il sera possible d'utiliser ces fonds à d'autres fins qu'en robotique, donc soit à l'amélioration de nos équipements informatiques et à payer pour des dépenses supplémentaires en informatique reliées avec la Covid. Le surplus accumulé en 2019-20 de 13 684\$ ainsi que l'allocation de robotique non dépensée de 30 676\$ serviront à cette fin. Ainsi, il est prévu d'être à l'équilibre budgétaire à la fin de l'année 2020-21. Actuellement, selon les dépenses prévues, un léger surplus de 5 978\$ est envisagé.

Concernant le fonds 4, nous prévoyons dépenser l'argent reçu ainsi que réduire une bonne partie du surplus accumulé qui est d'environ 186 000\$. C'est pourquoi un déficit de 126 375\$ est envisagé en 2020-21.

Les sommes du fonds 7 proviennent de l'autofinancement par les élèves. C'est à partir de ce fonds que nous offrons les cours aux 50 ans et plus. C'est aussi la vente de volumes. Pierre-Philippe Paquette nous informe que nous ne faisons pas d'argent avec la vente de volumes. Un léger surplus de 8 881 \$ est envisagé.

Au fonds 9, nous avons un surplus que nous diminuons année après année. Concernant les méritas et les bourses, nous utilisons, comme à toutes les années, 4000 \$ à même le surplus pour le diminuer. Avec les méritas et le projet O Céan qui utilisera un 1 000\$ du surplus pour une activité, un déficit de 5 000\$ est envisagé.

Pour l'ensemble des fonds 1-2-4-5-6, qui représente les opérations courantes du centre, un léger déficit est prévu à la fin de l'année de -40 907\$. Pierre-Philippe Paquette fait remarquer que ce déficit théorique sera largement influencé à la hausse ou à la baisse par l'évolution de la Covid en 2020-21.

Marie-Noëlle Lavigne propose l'adoption du budget du CÉAN 2020-2021 et secondée par Claude A. Tremblay.

7. Points d'informations

7.1 Mot de la direction générale de la CSSDN

Nicole Labrecque explique que le mot de la directrice générale est d'une durée de douze minutes et que les membres du personnel en ont déjà fait l'écoute. Aussi, afin d'être plus efficace et de favoriser l'attention que l'on portera à cette allocution, elle enverra un lien à tous les membres externes du CÉ, par courriel. Chacun pourra dès lors l'écouter dans un moment approprié.

7.2 Rappel des grandes lignes de notre projet éducatif

Nicole Labrecque dresse un tableau du grand enjeu et orientations du projet éducatif du Céan et présente les moyens qui seront mis en place en 2020-21 pour rencontrer les objectifs fixés.

7.3 Bilan des inscriptions des élèves

Pierre-Philippe Paquette résume le tout par une baisse marquée d'inscription en Accès, une baisse légère en FGA, une hausse en ED et une stabilité en IS pour la cohorte de septembre.

7.4 Impact de la Covid

7.4.1 Mesures sanitaires

Le Céan applique de façon très stricte toutes les mesures sanitaires demandées par la santé publique :

- Désinfections des mains
- Lavage des bureaux avant/après utilisation des étudiants, enseignants et personnel de soutien
- 2 mètres de distance partout (classe, marquage des corridors, plexiglass)
- Fournir masques de procédures (2 par jour) et visière
- Registres des présences à signer (personnel et visiteurs)
- Mise en place d'une procédure permettant aux élèves de motiver leur absence au secrétariat et par texto (symptômes, test Covid et résultats)
- Protocole d'urgence mis en place si élève, enseignant, personnel est testé positif, fermeture classe, fermeture du centre

7.4.2 Horaire des différents points de service

Nicole Labrecque explique que des réaménagements d'horaire, de services ont été faits à tous les niveaux

- Accès et FGA : cours AM ou PM car aucun dîner dans les centres
- Accès : groupes stables à 22 élèves par groupe, présents du lundi au vendredi
- FGA : pour le 1^{er} cycle (ratio de 16/classe respecté avec 1.5 mètres de distance)
- FGA : pour le 2^e cycle (ratio plus élevé/classe car alternance présentiel et zoom)
- FGA : attention particulière est portée aux élèves vulnérables
- Francisation : présents toute la journée, doivent dîner dans leur classe afin de faciliter les mesures de nettoyage (bureaux)
- IS : pour faciliter la présence de l'ensemble des groupes, répartition de ceux-ci sur 5 jours

7.4.3 Impacts organisationnels

Nicole Labrecque explique que c'est grâce à une collaboration exceptionnelle de tous (personnel, enseignants et les élèves), le respect des règles, la bienveillance d'un envers l'autre que tout se passe pour le mieux.

7.5 Entrée des élèves

7.5.1 EVR

Nicole Labrecque explique que le cours d'engagement vers la réussite se fera différemment. Seuls les nouveaux élèves seront présents dans la semaine du 28 septembre. Toutes les explications ainsi que les modalités de formation générale et de l'utilisation de la plateforme zoom leur seront transmises. Les anciens élèves entreront la semaine suivante.

7.5.2 Conférence Mario Cyr

Isabelle Laliberté, technicienne en loisirs, a organisé une rencontre avec le conférencier Mario Cyr, photographe océanique d'une durée de 90 minutes. De cette rencontre enrichissante découlera le projet O Céan sous la gouverne d'Isabelle.

7.6 Fiche personnelle à compléter

Pierre-Philippe Paquette informe qu'un nouveau document est à compléter par tous et que celui-ci doit être envoyé à Nathalie Drolet

7.7 Frais de déplacement

Pierre-Philippe Paquette explique qu'un nouveau fichier sur le WEB est disponible pour tous les membres internes au CSSDN tandis que pour les membres externes, le fichier excel doit être envoyé à Pierre-Philippe.

8. Question du public

Aucune question.

9. Courrier

Il n'y a pas de courrier.

10. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

10.1 Le budget du CÉAN

10.2 Le budget du Conseil d'établissement

10.3 Calendrier scolaire 2021-22 en Accès, FGS et IS

11. Date de la prochaine rencontre

Lundi 23 novembre 2020 — local 104 ou zoom.

12. Levée de l'assemblée

Madame Huguette Charest propose la levée de l'assemblée à 19 h 17 avec l'appui de Monsieur Claude A. Tremblay et approuvée à l'unanimité.

Le président,

La secrétaire

François Roberge

Céline Gagnon